

Compte-rendu du Conseil d'École du jeudi 17 mars 2022

Le Conseil d'École s'est réuni le jeudi 17 mars à 18h30 avec M. POUPON (Maire), Mme ABIVEN (Adjointe aux affaires scolaires), M. GAUDIN (DDEN), Patricia DIETSCHY (employée communale), les enseignants et les parents d'élèves élus.

Sont excusées : BOUÉ Sylvie, PRIGENT Nolwenn, POULMARCH Adeline, JOSSO Laëtitia, POHER Muriel et SEVEN Sabrina.

1- Budget primitif :

Voici le détail des demandes adressées au Conseil Municipal par le Conseil des Maîtres avant le vote du budget :

* **Fonctionnement** (fournitures diverses, ...) : **14 500 €** demandés (comme l'an dernier)

* **Investissement** : Environ **1746 €** demandés sans compter les travaux non chiffrés (main d'oeuvre confection de meubles,...)

Ont été demandés : des chaises pour le CP, un placard mural en CE2, du matériel de sport pour la salle de motricité, des vélos pour la cour. Une demande d'agrandissement de la classe de CE2 a également été transmise en mairie.

* **Subventions diverses** :

Transports divers : **1500 €**

Croix-Rouge : **170 €**

Puy du Fou : **2000 €**

2- Protocole Sanitaire :

Un nouveau protocole allégé a été mis en place depuis le 14 mars dernier.

Modalités d'identification des élèves contacts à risque dans le premier degré

Suite à la survenue d'un cas confirmé parmi les élèves, tous les élèves de la classe sont considérés comme contacts à risques, sans distinction entre les élèves ayant ou non porté le masque.

Ces élèves poursuivent les cours en présence et réalisent un autotest à J2. La communication d'une déclaration sur l'honneur n'est plus requise depuis le 21 février 2022. Conformément aux recommandations des autorités sanitaires, **le port du masque en intérieur est fortement recommandé pour ces élèves** (à partir du CP) pendant 7 jours après la survenue du cas confirmé.

Un courrier précisant la conduite à tenir est remis pour chaque élève.

Il permet également d'obtenir gratuitement un autotest en pharmacie.

3- PPMS Risques Majeurs :

L'exercice prévu se déroulera, en principe, en mai, la date restant à définir.

Le signal utilisé sera une corne de supporter (à air, sans réserve de gaz) dont chaque classe dispose déjà, ainsi qu'à la cantine et à la garderie, l'idée étant de relayer le signal dès qu'on l'entend et ceci afin que tous les élèves et personnels présents se confinent le plus rapidement possible. Les élèves seront rassemblés dans les zones retenues pour cet exercice, à savoir **la cantine des petits** pour les CM1 et CM2, **le couloir et la salle des maîtres** pour les CP, CE1 et CE2, **le hall** pour les 3 classes maternelles.

Le risque retenu n'est pas encore identifié : ce pourrait être l'un des suivants : "Tempête", "Chimique", "Nucléaire",...et des essais de talkies-walkies seront réalisés avant.

Une information aux parents sera effectuée avant cet exercice.

4- Projets Divers:

* Théâtre : La soirée cabaret aura finalement lieu le vendredi 6 mai pour permettre aux acteurs en herbe et aux spectateurs de profiter, dans les meilleures conditions, du spectacle proposé.

* Carnaval de Landerneau : 3 classes de l'école (CE2, CM1 et CM2) s'y rendront le vendredi 1^{er} avril pour le défilé des enfants (3700 élèves attendus)

16 élèves de CM2 et 4 accompagnateurs défilent également le dimanche 3 avril avec le char de la commune, à l'invitation du Comité d'Animation.

Toute l'école déambulera dans la commune le vendredi 8 avril, en début d'après-midi, et une "boum" suivra dans la salle Ty Kreisker puis un goûter à l'école terminera la journée.

* Voyage au Puy du Fou : 3 jours, du 29 juin au 1^{er} juillet (CM1 et CM2, 43 élèves et 6 accompagnateurs)

5- Questions diverses :

* Effectifs prévus l'an prochain : 184 élèves environ à ce jour, mais le nombre de constructions à venir est plutôt bon signe pour une augmentation raisonnée des effectifs.

* Salle Multi-activités :

Tous les enseignants de l'école sont fortement intéressés par ce projet car les élèves de l'école élémentaire n'ont jamais eu vraiment de salle de sport digne de ce nom, la salle Ty Kreisker n'étant pas très adaptée (carrelage au sol, pas de tracés,...)

Les demandes principales consistent en des tracés multiples pour pouvoir pratiquer différents sports (basket, handball, volley,...). Un local de rangement suffisamment important est également souhaité et, pour les plus petits, un passage couvert pour s'y rendre.

Une fois cette salle édifiée, d'autres projets pourraient se concrétiser : transformation de la salle de motricité actuelle en salle de classe, 2^{ème} salle de sieste dans le prolongement de l'existante,...

* Sivuric : Passage en liaison froide :

L'objectif est de proposer une meilleure qualité des repas. Les règles changent (inscriptions à effectuer 1 semaine à l'avance).

Il faut absolument que tout le monde prenne conscience que le gaspillage alimentaire généré par des inscriptions ou des annulations aléatoires est dommageable et ne pourra continuer sans pénalité pour les personnes qui ne respecteront pas les règles en usage.

Pour essayer de réduire ces pertes, une solution pourrait être étudiée.

* Une demande pour avancer l'heure de l'ouverture de la garderie à 7h a été remontée aux parents élus.

* Le portail d'accès à la classe de CE1 serait à revoir entièrement car il devient presque impossible à ouvrir et refermer à clé, ce qui n'est pas en accord avec les procédures de sécurité en vigueur (Vigipirate)

Prochain Conseil d'École : Jeudi 23 juin 2022